



Sections du PUY DE DOME

COMPTE RENDU DU CHSCT AUDIO DU 07 MAI 2020

En préambule, les élus FO-FINANCES ont lu la liminaire suivante:

Monsieur Le Président,

Le pays traverse actuellement une crise sanitaire sans précédent. Dès le départ de cette crise, ce gouvernement ne l'a pas anticipée, et depuis il n'en finit plus d'improviser entre discours contradictoires, incohérences et voltes faces.

Si depuis le début du confinement, des mesures ont pu être effectivement prises pour limiter l'activité dans le cadre des plans de continuité, force est de constater que les moyens de protection pour les travailleurs et la population ne sont toujours pas suffisants. La France, 6^{ème} puissance économique mondiale, n'est pas à l'heure actuelle en mesure de répondre à l'enjeu des masques, et concernant les tests, nous affichons une capacité trois fois moindre que la moyenne des pays de l'OCDE alors que dans le même temps, le pouvoir en place se fait de plus en plus pressant pour une reprise du travail...

Après deux mois éprouvants, le déconfinement pose d'innombrables questionnements, dont les réponses sont bien souvent liées avec des problématiques extérieures à nos ministères. Tel est le cas, par exemple, de la rentrée scolaire, avec les annonces iconoclastes de ces derniers jours (rentrée décalée et sur la base du volontariat des parents).

Au sein des administrations économiques et financières, depuis le 17 mars, les plans de continuité visent à assurer les missions essentielles tout en veillant à la limitation des agents sur le terrain.

A la DGFIP, le début de la campagne d'impôt sur le revenu a toutefois entraîné une augmentation du taux de présence dans les services. Dans ce contexte, la DGFIP n'échappe malheureusement pas aux conséquences d'une gestion de crise en mode pénurie pour ce qui concerne les dispositifs de protection des personnels et de désinfection des locaux, et si les choses tendent à s'améliorer, certaines difficultés d'approvisionnement demeurent. Quant à la décision politique d'une reprise progressive d'activités, les déclarations de M Darmanin indiquant que l'objectif demeure d'«avoir un service public opérationnel le plus rapidement possible dans le respect des normes sanitaires », inquiètent les personnels et ne répondent pas à leurs multiples et légitimes interrogations.

A la Douane, bien qu'une concertation téléphonique présente de nombreuses limites, elle est toutefois fort nécessaire en des moments aussi particuliers que nous vivons et c'est bien dommage que cela soit la toute première pour le CHSCT du Puy de Dôme.

Nous tenons tout d'abord à rendre hommage à tous les agents qui ont continué à remplir leurs missions dans ce contexte anxiogène, aux conditions de travail contraintes et une protection limitée. Nous souhaitons aussi remercier ces agents, en autorisation d'absence faute d'ordinateur pour télétravailler, pour garde d'enfants ou pour personnes fragiles qui, comme demandé par le gouvernement, sont restés chez eux et ont permis ainsi de lutter contre ce virus et qu'aujourd'hui sont remerciés par un retrait de CA/RTT. Quant aux autres, ils ne connaissent même pas comment sera reprise leur position étant donné qu'ils ont travaillé avec leur propre matériel et la messagerie professionnelle uniquement.

Aujourd'hui, après de nombreuses semaines, nous parlons d'une sortie de confinement mais là encore, cette sortie est bien trouble. Aucun agent ne sait réellement ce qui l'attend : Serais-je doté d'un équipement de protection individuel ? Vais-je pouvoir reprendre mon poste ? Dois-je rester en télétravail ? Mais si toujours pas de matériel, comment vais-je être repris ? Si je suis reconnue personne fragile et que je ne peux aller sur le terrain (surveillance), que vais-je faire ? De nombreuses questions, qui à ce jour n'ont toujours pas de réponse. Le PRA (plan de reprise d'activité) doit être décliné au sein des DI puis DR mais aujourd'hui de trop nombreuses lacunes apparaissent ; espérons que celles-ci seront comblées d'ici le 11 mai afin que ce climat anxiogène disparaisse à son tour.

A l'INSEE, c'est avec beaucoup de tristesse et de colère, que nous nous réunissons aujourd'hui 7 mai. Décès de collègues, dus non seulement au virus, mais surtout au délabrement de tout le service public ! De plus nous n'avons pas d'informations pour la reprise sur le lieu de travail. Après 2 mois de confinement, d'anxiété, le silence et l'absence d'infos sont encore plus anxiogènes. Les problèmes psychologiques se multiplient, les agents se renferment sur eux-mêmes et ne communiquent plus. D'après la Direction Générale, environ 15 % des effectifs doivent être présents la semaine prochaine. Qui sont les heureux élus, invités à reprendre le chemin du bureau, sans aucune protection ? Pas de tests, pas de masques, sauf si tout est prévu pour lundi 11 à 7h du matin ? Comme on ne sait pas qui doit se présenter à la porte, nous risquons d'être plus que 15 %, étant donné la conscience professionnelle de chacun.

F.O. réaffirme que l'après 11 mai ne pourra en aucune façon ressembler à une configuration habituelle d'organisation des services et d'accueil des usagers, et nous serons extrêmement vigilants sur les modalités d'un plan de reprise totalement inédit et à haut risque.

La question n'est pas de savoir si les agents se sentent en sécurité. Il s'agit d'assurer effectivement la santé et la sécurité des agents.

Aujourd'hui 7 mai 2020, 8 semaines après le début de la crise, nous allons enfin tenir un CHSCT, instance qui contribue à la protection de la santé physique et mentale, à la sécurité des personnels, et à l'amélioration des conditions de travail. Dans le cadre de ces thématiques de la plus haute importance, nous rappelons que ce gouvernement, en amont de cette crise sanitaire, a décidé de supprimer cette instance aussi bien dans le privé que dans le public. En fait, cette pseudo-réforme n'avait d'autre ambition que de laisser les coudées franches aux employeurs, en privant les représentants des personnels de la possibilité de pouvoir défendre les salariés.

Plus que jamais, **F.O** s'oppose à la suppression des CHSCT et nous réaffirmons que cette instance doit être conservée avec le maintien d'un budget dédié et conséquent.

La santé au travail doit être considérée comme un droit fondamental et le maintien des CHSCT une absolue nécessité.

Nous rappelons aussi, qu' à l'heure où les personnels des administrations économiques et financières participent pleinement à l'effort national pour porter les missions essentielles du pays, nous exigeons l'arrêt des suppressions d'emploi et des restructurations, ainsi que le maintien de l'ensemble des missions. Dans les prochains mois, une fois cette crise sanitaire derrière nous, les agents n'accepterons pas la reprise du démantèlement de leurs administrations!

LES JOURS HEUREUX SONT DEVANT NOUS,

En préambule, le Directeur a signalé que nombre de nos arguments dans les différentes liminaires relevaient du Ministère et qu'il n'avait aucune prise sur ces points.

Compte rendu partie douanes

Le directeur lors de sa prise de parole a précisé que le PRA, plan de reprise d'activité, serait décliné par service dans le suivant de la démarche nationale et interrégionale.

Celui-ci sera d'ailleurs envoyé rapidement sachant qu'aujourd'hui (7 mai) même il était discuté à la DG avec les différentes OS.

Dans l'ensemble, ce plan se déclinera comme suit :

- Pour les OP/CO-AG = le télétravail est toujours privilégié et maintenu le plus possible. Les agents sont alors munis d'ordinateurs portables ou de leur ordinateur de bureau, équipé du logiciel nécessaire pour un travail à distance (connexion rapido).

De plus, une côte de service sera établie chaque semaine afin que les agents en télétravail puissent revenir une fois par semaine pour les tâches non télé travaillables ou récupérer les documents nécessaires. Un bureau leur sera d'ailleurs réservé, le but étant qu'un maximum de 5 personnes se retrouve dans la même structure.

- Pour les SURV = Reprise progressive de tous les agents avec une mise en place de deux services par jour (et un seul les week-end et jour férié) afin d'éviter que les équipes se croisent. Les contrôles se limiteront au département du Puy de Dôme dans un premier temps. Les formations TIR et TPCI sont pour le moment suspendues.

- Concernant la sécurité sanitaire, le directeur a intensifié les actions de ménage et demande la mise en place de paroi en plexiglass sur les lieux d'accueil du public. Il en est de même pour la salle d'audition à la brigade. Des kits de nettoyage sont mis à disposition dans chacun des véhicules et un devis a été demandé pour poser des distributeurs de gel hydroalcoolique à chaque entrée de structures.

Remarque a été faite que le ménage n'est pas fait le week-end et jour férié : quid pour la brigade sachant que les agents sont aussi appelés à travailler ces jours-là.

Compte rendu INSEE :

Après avoir écouté la liminaire FO, qui ,relatait le manque d'informations de la part de la direction de l'Insee, le directeur régional a répondu à nos propos. Selon lui, le message du directeur général donnait les informations sur le PRA.

Selon FO : Non, il n'y avait aucune info précise locale. D'ailleurs, ensuite, le DR a bien précisé le plan de poursuite d'activités. Il a employé "poursuite" et non "reprise", puisque les activités ne se sont pas arrêtées. Il a donné le détail du plan des 3 semaines à venir.

FO avait demandé masques et tests. Comme il n'y aura pas ces "barrières", du 11 mai au 2 juin, on sera bien en dessous des préconisations nationales INSEE, qui sont de 15% de présents sur site. Ce sera de l'ordre de 10% maxi, soit 6 agents.

Le chef de SAR , Service Administration Ressources, a demandé à ONET, un ménage approfondi, points de contact poignées de portes...

Le DR a donné la date éventuelle de réouverture du restaurant administratif, le 13 mai. Ce seraient des repas tout près, on suppose plateaux repas. Une table de 4 ne sera occupée que par une personne. Il faudra être vigilant par rapport à la file d'attente, étant donné que nous sommes avec les agents DDFIP.

ENFIP :

530 agents devaient arriver à compter du 02 juin prochain. Ils viennent juste d' avoir la confirmation officielle que ces agents ne viendront pas à l' ENFIP mais suivront une formation à distance. A charge pour l' ENFIP d' organiser l' acheminement des cours. A ce jour, tous les formateurs sont occupés car ils assurent les cours à distance.

Les rentrées en présentiel devraient recommencer à partir du mois de septembre. Ce point devrait faire l'objet d' un prochain CHSCT.

Une reprise progressive de l' activité va être mise en place au sein de l'établissement. Cependant, priorité sera donnée au télétravail.

Les agents sur place sont essentiellement les agents techniques. Il y a entre 13 et 20 présents sur le site. Compte tenu de la taille du bâtiment, il n'y a pas de problème de distanciation et la mise en place de sens de circulation est aisée.

Les gestes barrières sont mis en place de la manière suivante : gel hydroalcoolique, « points lavages » dès l' entrée dans le bâtiment. La société de nettoyage doit faire un nettoyage général, le

contrat va être révisé pour s'adapter aux nouvelles contraintes sanitaires. Certaines parties de l'établissement vont être fermées. Les distributeurs de boissons seront eux aussi interdits d'accès. De même l'utilisation des ascenseurs va devoir être très limité. Toutes ces nouvelles consignes vont être affichées.

Une information concernant la DNID et notamment le commissariat aux ventes qui est accueilli au centre des Finances Publiques de Riom. Ce service ne fait pas partie du PCA. Les ventes ouvertes au public sont donc suspendues jusqu'à nouvel ordre. Les cinq agents de ce service ont tous des PC nomades avec des connexions VPN. La nature même de l'activité l'exige.

Concernant la DDFIP :

Monsieur Sisco respectera les consignes nationales qui sont visibles dans Ulysse.

La reprise dans le Puy de Dôme se fera de manière progressive. Les services resteront fermés au public toute a première semaine de reprise. Ensuite, il y aura une offre de RDV physiques qui devra rester l'exception, tout en ayant une attention particulière aux conditions de vie au travail notamment sur les conditions sanitaires.

Monsieur Sisco souhaite adresser ses remerciements aux agents qui ont continué d'assurer leurs missions que ce soit en présentiel ou en télétravail.

Cependant, il va falloir remonter « en gamme » selon le plan de reprise d'activité.

Dès le 07 mai, les chefs de service ont dû reprendre contact avec les agents concernés par les reprises d'activités.

Certains agents en situation de « fragilité » ont souhaité reprendre le travail, Cependant, il ne sera possible de reprendre une activité normale qu'au vu d'un certificat médical établi par son médecin personnel et/ou du médecin de prévention.

Cet avis médical est applicable au sein de la DDFIP.

L' INSEE signale qu'elle appliquera la même démarche.

Ce dispositif est applicable au moins pour les trois prochaines semaines.

Pour chaque nouveau PC portable reçu l'attribution se fera selon les conditions suivantes :

1 => Enjeu de la mission

2 => Respect des CVT sanitaires. Certains services ne permettent pas une distanciation sociale.

Les agents sont preneurs du télétravail, il faut aussi faire attention au lien social.

Lien social => Santé psychologique.

Mme Moreau signale que des bons de consultations psychologiques supplémentaires sont à disposition des agents qui en exprimeraient le besoin.

Les assistantes sociales signalent qu'elles sont en télétravail et qu'elles restent joignables.

Les délégués FO-FINANCES du CHSCT:

Titulaires: Christine PEREIRA (FO-DGFIP) - Jean Marc LE FAY (FO-DGFIP) Suppléants:
Françoise MEHEL (FO-Douanes) - Hélène SEGALT (FO-INSEE).